

Bulletin d'information de la ville de Sarralbe

SARRALBE

infos

n°33



JUIN 2018



Madame, Monsieur,

Après les températures estivales d'un printemps marqué par de violents orages et des épisodes pluvieux diluviens qui ont sinistré plusieurs régions et communes alentour avec des dégâts considérables, voici venu le temps de l'été.

L'été, c'est aussi la période qu'a choisi le gouvernement pour nous informer que pour connaître le montant de la dotation annuelle de notre commune il suffisait désormais d'aller consulter le Journal Officiel... et constater qu'elle avait encore été réduite de 30 % en 2018 alors que notre budget a été voté avant le 15 avril comme l'impose la loi.

En 8 ans notre dotation a été réduite de près de 90 % et notre commune a été pillée de 1 652 600 €. S'il fallait compenser les recettes dont notre commune a été dépouillée il faudrait augmenter nos impôts locaux de 124,6 % !

Heureusement que nous avons été prévoyants et que nous avons remboursé l'intégralité de la dette communale.

Alors que cette politique persistante de l'Etat réduit considérablement les marges de manœuvre de notre commune, nous avons fait le choix de continuer à soutenir notre quarantaine d'associations locales et notre jeunesse tout en développant l'action sociale à destination de nos personnes âgées. La culture, l'éducation, notre jeunesse et la vie « associative » ne sont pas, comme dans d'autres communes, des variables d'ajustement de notre budget mais constituent bel et bien le cœur de la vie de Sarralbe.

- ainsi notre commune cofinance à hauteur de 270 000 € par an les activités périscolaires (matin, midi, soir, mercredis), extra-scolaires (petites vacances), le centre aéré en été et le séjour mer ou montagne pour les adolescents.

C'est un effort budgétaire considérable pour mettre en œuvre des ambitions fortes au service des familles de Sarralbe.

Cette participation financière communale permet de proposer les tarifs les moins chers de la région pour que le plus grand nombre de nos enfants puisse accéder à ces services.

Nous soutenons également nos associations par des subventions de fonctionnement mais aussi par la mise à disposition d'équipements de qualité et la prise en charge des frais de chauffage, d'électricité, d'eau, d'entretien...

Pour les clubs sportifs, la commune prend de surcroît en charge les frais de licence des jeunes et des déplacements kilométriques.

S'agissant de nos écoles, notre commune cofinance très largement les sorties scolaires et prend en charge intégralement le « Pass-culturel » qui offre la possibilité de visiter un site culturel d'intérêt national ou un site historique majeur. Cela permet par exemple, à nos enfants d'aller visiter le musée du Louvre à Paris.

La commune vient aussi d'adopter un nouveau dispositif d'aide financière pour les séjours (ski, linguistiques, culturels...) organisés par le collège de Sarralbe et ses enseignants.

Nous n'oublions pas pour autant nos aînés et notre commune a investi de façon conséquente dans la restructuration du Foyer pour Personnes Agées afin de proposer des logements plus grands et plus fonctionnels, le tout dans un cadre de vie rénové.

De plus, la commune a décidé de réduire le montant des loyers de ces logements (de 539 €/mois à 375 € pour un logement de 46,20 m²) pour permettre au plus grand nombre de nos aînés d'y accéder en cas de besoin.

C'est à ce prix que notre ville parvient à conserver la vitalité de son tissu associatif, à assurer l'épanouissement de sa jeunesse, à veiller au respect de ses aînés et en fin de compte à développer son attractivité.

Cet été sera une saison riche de festivités avec un programme culturel bien chargé, je vous souhaite à toutes et à tous de très agréables et reposantes vacances.

Pierre Jean DIDOT
Maire de Sarralbe



SARRALBE Infos

Bulletin d'information de la ville
de Sarralbe - N° 33
Juin 2018

Directeur de la publication : P.J.
DIDOT, Maire

Conception et impression :
Technoprint - Forbach
Dépôt légal à parution
Crédits photos : mairie de
Sarralbe, M-C Becker,
H. Clément



Réfection de la flèche Nord de l'église St-Martin

Après la rénovation de la couverture de la flèche Sud de l'église catholique en 2010, c'est la flèche Nord qui va bénéficier du même traitement. Ces deux flèches culminent à près de 72 mètres.

En effet, des désordres techniques ont été constatés lors des dernières réparations provisoires :

- le voligeage en bois a pris l'eau et des ardoises qui se décollent, menacent de tomber sur le parvis,
- les joints des pierres de taille se sont désagrégés au fil du temps,
- certains éléments en grès des Vosges sont fissurés ou désolidarisés.

Pour des raisons de sécurité et de mise hors d'eau de l'édifice, des travaux d'urgence ont été programmés dès ce printemps.

Les travaux consistent à poser une nouvelle couverture en ardoises après le traitement de la charpente et du voligeage ainsi que le remplacement de chevrons et de la zinguerie.

L'installation de l'échafaudage sera mise à profit pour :

- Remplacer les anciens abat-sons en tôles par de nouveaux abat-sons en bois recouverts de cuivre, à l'identique de ceux de la flèche Sud,
- Rénover les 2 cadrans d'horloge,
- Remplacer le câble conducteur du paratonnerre,
- Sonder toutes les pierres de tailles en grès des Vosges qui se délitent,
- Procéder au nettoyage et rejointoiement de la maçonnerie, puis au traitement anti-mousse des pierres,
- Réparer, tailler, sculpter deux nouvelles têtes de chimères endommagées au niveau des gargouilles.

Le coût total de l'opération s'élève à 374.925 € HT

Les travaux ont démarré mi-mai pour une durée de 6 mois.

Une aide financière a été sollicitée auprès de la Région Grand Est au titre du dispositif régional de préservation et de restauration du patrimoine non protégé. Le plafond de cette aide est de 100 000 €.

Le fonds de concours de la CASC qui s'élève à 90 000 € pour la période 2018 à 2020 sera entièrement affecté au financement de ces travaux.

A la demande de la région, une souscription publique à destination des particuliers et entreprises a été ouverte en partenariat avec la «Fondation du Patrimoine».

(voir site : <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/lorraine>)

Chaque donateur pourra au travers de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une déduction fiscale incitative.

La Fondation reversera les dons à la commune qui bénéficiera ainsi d'une subvention complémentaire.





Rue Clémenceau

Dans la rue Clémenceau, le syndicat des eaux a confié à l'entreprise VISCONTI les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable. Dans la continuité de ces travaux, la société Veolia a procédé au renouvellement de tous les branchements de cette canalisation.

La commune a confié à l'entreprise Rauscher, le nouveau pavage des trottoirs dans l'intégralité de la rue. Les dalles bétons, cassées et dangereuses pour les piétons, ont été remplacées. Aux entrées des rues adjacentes, les pavés en granit d'origine de cette rue ont été conservés et remis à niveau. De nouvelles plantations, viendront égayer ce quartier historique de la ville.



Rue du Moulin

Après la mise en conformité du système d'assainissement dans la rue du Moulin et ses rues adjacentes, la commune de Sarralbe a rénové la voirie dans ce secteur. Une nouvelle structure de chaussée a été mise en place et un nouveau pavage a été posé sur les trottoirs. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Rauscher.



Avant



Après



Pont de la Sarre entre le centre-ville et Salzbronn

Depuis le 11 juin, le pont franchissant la Sarre sur la RD88 est fermé à la circulation de tous les véhicules à moteur.

Cet ouvrage, datant des années d'après-guerre, présente d'importants désordres. Les armatures sont corrodées et l'ensemble de la structure est fragilisé. Ces dégradations ont nécessité la fermeture à la circulation des poids lourds et l'alternance pour les véhicules légers depuis 2015.

Aujourd'hui, et comme annoncé lors de la réunion publique du 28 mai 2018, le Conseil Départemental de la Moselle a démarré les travaux. Une passerelle piétonne a été installée à côté de l'ouvrage pour permettre aux piétons de franchir la Sarre.

Le tablier de l'ouvrage actuel sera entièrement déconstruit cet été. D'importants moyens de levage seront mis en place pour soulever et dégager les différents éléments du pont.

A l'automne, la reconstruction de l'ouvrage débutera. Les piles actuelles sont conservées, mais renforcées en partie supérieure. Début 2019, la nouvelle charpente métallique sera posée sur ses appuis. Seront ensuite installés au printemps les dalles préfabriquées, les trottoirs, les garde-corps, et tous les équipements nécessaires à la bonne réalisation de cet ouvrage. La fin du chantier et la réouverture du pont à la circulation sont programmées pour fin juin 2019, hors aléas climatiques.

Le montant de l'opération est évalué à 2 600 000 euros par le Département de la Moselle. Le groupement d'entreprises retenu pour la réalisation des travaux est BERTHOLD SA et EUROVIA ALSACE LORRAINE SA.



Ancien pont



Pathologie



Vue 3D Architecte



Lotissement des Tilleuls

Dans la première tranche du «lotissement des Tilleuls», la majorité des constructions est achevée. De ce fait la voirie définitive pourra être construite. Une piste cyclable sécurisée a été aménagée entre l'impasse du tennis et la rue du 41ème RMIC pour permettre aux élèves de rejoindre le collège sans emprunter les routes à grande circulation. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise T.P.D.L de Sarreguemines pour un montant avoisinant 330 000 € TTC.



Rue des Frères Herbeth

Rue des Frères Herbeth, la voirie est dégradée et vieillissante. Les enrobés sont faïencés par endroits et de nombreux nids de poules sont présents. Un linéaire conséquent de bordures et de caniveaux est affaïssé et abîmé.

La municipalité a programmé de rénover intégralement cette rue de plus de 600 mètres de long. Toutes les bordures seront remplacées et la largeur de chaussée sera diminuée pour réduire la vitesse des véhicules dans la rue. Les trottoirs seront élargis et mis en conformité pour les personnes à mobilité réduite. Des purges ponctuelles sous la chaussée seront effectuées pour améliorer la structure de la route. Enfin, un nouvel enrobé sera mis en œuvre sur la route et sur les trottoirs.

Les travaux confiés à l'entreprise RAUSCHER pour un montant de 324 411,96 € TTC, Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 3 mois.



Travaux divers

En complément des grands chantiers réalisés sur l'ensemble de la commune, divers travaux de voirie ont été réalisés en ce début d'année 2018 :

- le prolongement du trottoir chemin des Noisetiers à Eich,
- la rénovation du trottoir rue du Général Marulaz,
- le reprofilage et le gravillonnage de la chaussée du chemin de l'Ecluse,
- la mise en place d'un enrobé sur les trottoirs de la rue du 41ème RMIC.



Chemin des Noisetiers - Avant



Chemin des Noisetiers - Après



Rue du Général Marulaz - Avant



Rue du Général Marulaz - Après



Chemin de l'Ecluse - Avant



Chemin de l'Ecluse - Après



Rue du 41ème RMIC - Avant



Rue du 41ème RMIC - Après



Remplacement du parquet de la salle culturelle

Suite aux ponçages successifs du parquet en bois de la salle culturelle datant de 1998, la municipalité a décidé de le remplacer entièrement par un nouveau parquet en chêne d'une épaisseur de 14 mm.

Le montant des travaux qui seront programmés cet été au moins d'août, s'élève à 37 331 € HT.

Les murs et plafonds du hall d'entrée et de la salle de spectacle seront également rafraîchis.

L'éclairage du hall d'honneur sera remplacé par des LED.



Urbanisme - Abris de jardin

L'actualisation du plan cadastral est effectuée périodiquement dans l'ensemble de la commune par les agents de la Direction des services fiscaux.

Les propriétaires ayant édifié un abri de jardin sans autorisation d'urbanisme, doivent dès à présent se mettre en conformité auprès des services fiscaux en déposant une demande de déclaration préalable en mairie.

Le formulaire peut être téléchargé sur internet «Cerfa n° 13703*06 (formulaire en ligne)» ou être retiré en mairie auprès du service technique - Tél : 03 87 97 30 30.





Terrain de football synthétique

Les travaux de construction du terrain de football en gazon synthétique sont en bonne voie.

Cet équipement, cofinancé par le Département de la Moselle, la Région Grand Est et la Fédération Française de Football, permettra aux clubs sportifs de l'AS Rech et du FC Sarralbe de bénéficier d'un terrain de qualité sur lequel il est possible de s'entraîner par tous temps.

A noter que la commune de Sarralbe a refusé l'utilisation des granulats à base de pneus recyclés sur ce terrain. La commune a fait le choix par principe de précaution, d'opter pour des granulats en EPDM, qui sont des matériaux à base de caoutchouc fabriqués spécialement pour leur utilisation sur des terrains de sport. La composition de ce produit est stable, contrôlée, et répond aux exigences des plus hautes normes réglementaires, notamment aux exigences de la norme relative à la sécurité des jouets.

La fin des travaux est programmée pour juillet 2018.





Construction d'une maison du temps libre et d'une école maternelle à RECH

L'école maternelle de RECH est un bâtiment ancien restauré en 1975. Les locaux restent cependant exigus, mal éclairés et aucune extension n'est envisageable par manque de place.

Le foyer de l'Albe rénové dans les années 90 nécessite également de gros travaux de remise à niveau : les locaux sont peu fonctionnels, l'éclairage naturel y est très faible et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite n'est plus conforme.

Plutôt que de financer des travaux coûteux sur les bâtiments anciens pour un résultat qui ne sera pas garanti, la ville de SARRALBE projette la construction d'une maison du temps libre et d'une nouvelle école maternelle en lieu et place de l'ancien presbytère désaffecté et du foyer de l'Albe. Les nouveaux locaux et équipements seront mutualisés, avec comme objectif le maintien d'une animation au cœur du village, lieu de vie, d'échanges et de rencontres.

Un comité de pilotage regroupant enseignants et associations s'est réuni à plusieurs reprises en vue de définir les orientations générales du programme.

L'ensemble du projet représentera une surface utile d'environ 500 m² de construction neuve.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 1 200 000 € HT.



Pour mener à bien le projet, la municipalité, après un appel à candidatures pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'ouvrage, a retenu le cabinet d'architecture WMG de SARRALBE.

Le début des travaux de construction est programmé en septembre 2018 pour une ouverture à la rentrée scolaire en septembre 2019.

L'ancien presbytère désaffecté et le foyer de l'Albe seront démolis cet été.



Désamiantage et déconstruction de l'ancien collège Joseph Cressot

Le Département de la Moselle s'était engagé par convention en date du 8 octobre 2007 à rétrocéder à la ville, dès la mise en service du nouveau collège Robert Doisneau, le site de l'ancien collège après la démolition des bâtiments.

Argumentant que le coût du désamiantage a dû être revu à la hausse suite à l'évolution de la réglementation «amiante», le Département de la Moselle avait différé les travaux à une date indéterminée.

La ville de Sarralbe a été contrainte de faire appel à un cabinet d'avocats pour obtenir le respect des dispositions de la convention signée en 2007.

Afin de débloquer cette situation, un compromis a été signé en mai 2017 entre la ville de Sarralbe et le Département de la Moselle qui a accepté de respecter ses engagements conventionnels de 2007, moyennant une participation financière de la ville négociée à hauteur de 20 % du montant HT des travaux estimés à 991 667 € HT.

Le chantier de démolition du collège a démarré fin avril.

Une réunion avec les riverains a été organisée au préalable afin d'expliquer le déroulement, la nature du chantier et les éventuelles nuisances.

Une fois les bâtiments curés, débarrassés des éléments ne contenant pas d'amiante, une bâche thermo-soudée fixée sur un échafaudage périphérique confinerá les constructions par l'extérieur afin d'éviter tous risques de propagation de fibres d'amiante.

Le bâtiment « Externat B » ne contenant pas d'amiante friable en façade, son confinement se fera par l'intérieur.

L'amiante déposée sera conditionnée de façon hermétique, comme la réglementation l'impose, est évacuée en décharge spécialisée.

Pour les riverains, le bruit des extracteurs d'air filtrants sera sans doute le principal désagrément durant les travaux. Ces appareils fonctionneront en continu 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 pendant les travaux de désamiantage.

Dès l'achèvement des travaux vers le 1er septembre 2018, une fois le terrain dépollué, le Département de la Moselle rétrocèdera à la commune ce site d'une superficie de 2 ha.

Un futur lotissement est prévu sur cet espace libéré qui s'intégrera parfaitement dans l'actuel secteur résidentiel.

Le seul bâtiment maintenu sera l'ancien atelier à l'entrée, rue Joseph Cressot, loué à une entreprise proche pour le stockage de son matériel.





Piscine de Sarralbe

Au terme de l'expertise demandée par la CASC, il semblerait que les défauts survenus sur le carrelage du bassin et que son décollement soient dus à un impact lors de l'utilisation de la cage ou d'autres matériels. La CASC n'a donc pas pu faire jouer la garantie décennale, l'ensemble des frais revenant ainsi à sa charge. Profitant de cette fermeture, la communauté d'agglomération a décidé de faire réaliser des travaux dans le bâtiment : des aménagements permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite mais également une réorganisation de l'ensemble des vestiaires. Deux zones ont été créées une zone «pieds propres» et une zone «pieds sales», afin de faciliter l'entretien et créer des conditions d'hygiène optimales. Un nouveau mode d'accès automatique par tourniquet avec comptage automatique à l'image du dispositif de Sarreguemines sera également mis en place. Le coût total des travaux est estimé à 260 000 euros. L'ouverture pour le public se fera courant septembre 2018. Quant aux scolaires qui devront à l'avenir porter un bonnet de bain, ils seront accueillis à partir du 9 septembre. Une réorganisation des plages d'ouverture et de nouvelles animations sont encore à l'étude. Enfin la CASC a modifié les tarifs pour les scolaires : une demande de longue date de la part des enseignants d'EPS des collèges. Le nouveau tarif permettra désormais aux élèves de sixième d'aller à la piscine durant toute l'année scolaire contre un trimestre auparavant.



La lutte contre les inondations



A la confluence de la Sarre et de l'Albe, la commune de Sarralbe est annuellement confrontée au risque d'inondation à Salzbronn, au centre-ville et dans certains quartiers périphériques de l'agglomération.

Il faut garder en mémoire qu'en 1947 et 1958, au cours de crues exceptionnelles, 280 logements avaient été inondés à Sarralbe et 480 caves noyées.

Pour mettre un terme à ces catastrophes naturelles, la commune a financé dans les années soixante-dix, un dispositif de lutte contre les inondations avec des ouvrages imposants qui semblaient être à l'époque un véritable défi aux lois de la nature :

- des rideaux de palplanches métalliques le long de la Sarre,
- l'aménagement de digues de terre dont l'une tout autour du hameau de Salzbronn,
- le curage du lit de la Sarre,
- la construction d'ouvrages de décharge des eaux rue de la Gare,
- l'installation de pompes pour refouler les eaux des canalisations pluviales et d'assainissement à l'extérieur des digues,
- des vannes tout le long de ces ouvrages pour empêcher le reflux des eaux de la Sarre et de l'Albe par les canalisations d'évacuation des eaux de pluie.

Les agents communaux de terrain étaient formés pour faire fonctionner le dispositif en fonction des alertes de crues et du niveau d'eau des deux rivières.

Depuis 1970 ce dispositif a démontré toute son efficacité. Un rapport d'inspection des digues par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en 2017 a conclu que les ouvrages de Sarralbe sont bien entretenus.

La fusion forcée des intercommunalités le 1er janvier 2017 a prévu que la compétence «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations» soit transférée à la CASC (Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences).

Le 1er janvier de cette année, la compétence de la gestion du dispositif de lutte contre les inondations a été retirée à notre commune.

La gestion des digues et autres ouvrages de lutte contre les inondations relève désormais de la CASC et de ses agents.

A noter que la CASC a déjà voté en novembre 2017 une nouvelle taxe qui sera appliquée aux habitants pour faire fonctionner le nouveau service.

Nous resterons vigilants quant à l'évolution de ce nouvel impôt.



Une nouvelle déchèterie en 2019

L'actuelle déchèterie est fermée depuis le 26 mai 2018. En attendant la construction de la nouvelle déchèterie, prévue pour le printemps 2019, les usagers devront se rendre vers les autres déchèteries de la CASC comme celle à Woustviller. Quant aux professionnels, ceux-ci devront se rendre à celle de Foldersviller.

Pour accéder aux différentes déchèteries, quelques règles sont à respecter :

- Chaque usager devra penser à se munir du Sydeme pass pour y avoir accès, le même que celui utilisé pour récupérer les sacs de tri,
- Seuls 3 accès par jour et 5 accès par semaine sont autorisés,
- Seuls les véhicules de tourisme de particuliers de moins de 4 mètres cubes de volume de chargement sont autorisés, les autres véhicules devront se rendre à la déchèterie professionnelle de Sarreguemines / Foldersviller.

Pour plus informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la CASC, www.agglo-sarreguemines.fr



Déchèteries

Les infos pratiques

Déchèterie de Sarreguemines
Route de Biche
57200 SARRGUEMINES
TEL: 03 83 66 10 20
Avril à octobre
- lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30
Novembre à mars
- lundi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h à 16h30
- mardi au vendredi de 10h à 12h30

Déchèterie de Rouling
Rue Hallingen - 57520 ROULING
TEL: 03 72 44 00 11
Avril à octobre
- lundi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30
- mardi au vendredi de 13h30 à 17h30
Novembre à mars
- lundi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h à 16h30
- mardi au vendredi de 14h à 16h30

Déchèterie de Woustviller
Impasse de la Nature
57915 WOUSTVILLER
TEL: 03 72 44 00 12
Avril à octobre
- lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h30
Novembre à mars
- lundi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h à 16h30
- mardi au vendredi de 14h à 16h30

Déchèterie de Zetting
Route de Deding
57905 ZETTING
TEL: 03 72 34 95 58
- Lundi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30
- Mercredi et vendredi de 9h à 11h30
- Fermé les mardis et jeudis

Déchèterie Professionnelle
Chemin du Bruchweies
57200 SARRGUEMINES
TEL: 03 72 34 95 59
Lundi - mardi - mercredi et vendredi : 7h30 - 11h30 / 13h00 - 14h45
Jeudi : 7h30 - 11h30
Réception amiable (sur RV) Jeudi 13h00 - 14h45 Samedi (uniquement les particuliers) 8h00 - 13h45

Déchèterie de Sarrebe - Lieu-dit «Schachen»
(entre Sarrebe et Holving - accès par la RN 656 vers le stand de tri) - TEL: 03 73 59 37 13
Avril à septembre
- lundi et mercredi de 14h à 16h
- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Octobre à mars
- lundi et mercredi de 14h à 16h
- mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Info véhicules

Depuis le 4 avril 2016, tous les véhicules professionnels et tous les véhicules dont le volume utile de chargement est supérieur à 4m³ (1) doivent se rendre directement à la déchèterie professionnelle. Tous les autres véhicules doivent se diriger vers les déchèteries pour particuliers (Rouling, Sarreguemines, Zetting et Woustviller) avec 5 passages maximum par semaine et 4m³ de déchets maximum par jour (2).

(1) Les véhicules destinés au transport de marchandises dont le volume de chargement est supérieur à 4m³ sauf pour les services communaux.
(2) Les véhicules destinés au transport de personnes, avec ou sans remorque.

Pour tout autre renseignement, veuillez composer le **N° Vert 0 500 19 18 80**

DÉCHETS ACCEPTÉS

Amiante lié (uniquement sur RDV)
Batteries
Bois
Bouteilles de gaz (voir liste disponible sur le site)
Capsules de café usagées en métal
Cartons
Consommables informatiques
Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (seulement des particuliers)
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
Déchets diffus spécifiques : aérosols, peintures, solvants...
Déchets verts
Extincteurs
Ferrailles
Films et bâches en plastique
Gravats
Huiles minérales et végétales
Mobilier
Papiers
Piles
Plastiques valorisables
Plâtre
Pneumatiques
Polystyrène blanc
Textiles/vêtements
Non valorisables
Verre

DÉCHETS REFUSÉS

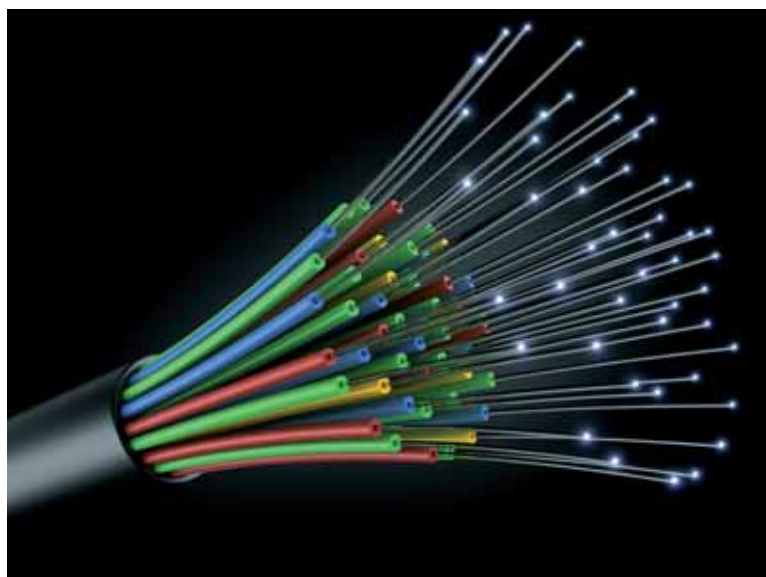
Sont strictement interdits et refusés en déchèterie :

Les ordures ménagères
Les déchets putrescibles à l'exception des végétaux des particuliers
Les déchets carnés, les cadavres d'animaux
Les déchets anatomiques ou infectieux issus des activités de soins hors DASRI des particuliers
Les déchets radioactifs
Les déchets explosifs
Les véhicules hors d'usage
Les déchets qui par leurs dimensions, leurs poids, leurs caractéristiques ou leurs quantités ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchèterie
Les déchets d'amiante non liés ou non conditionnés

Cette liste n'est pas limitative. Par mesure de sécurité, l'agent technique peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.



La fibre optique FTTH Fibre to the home (fibre jusqu'à la maison)



Le projet engagé par la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs et repris par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences après la fusion forcée des intercommunalités, va enfin être déployé à Sarralbe

La dernière technologie en termes de transmission de données arrivera à Sarralbe en septembre 2019. Elle entraînera des travaux y compris chez les particuliers.

Il est important de comprendre au préalable que les informations qui circulent sur les réseaux sont des bits (informations qui peuvent prendre deux états : 1 ou 0). La performance des réseaux dépend donc de leur capacité à transmettre ces informations à des vitesses plus ou moins élevées. La vitesse est exprimée en nombre de bits par secondes ou plutôt en mégabits par seconde (Mbits/s), millions de bits par seconde. On pourrait comparer cette capacité aux ruelles, rues, routes et autoroutes qui ont des capacités différentes en flux de véhicules. Cette nouvelle technologie est basée sur le déplacement de la lumière dans un support fin comme un cheveu. La fibre présente le gros avantage de ne pas être sensible aux perturbations électromagnétiques et surtout le signal ne subit pas de déformation en fonction de la distance.

La ville de Sarralbe accueillera un nœud de raccordement optique qui permettra de raccorder l'ensemble de nos voisins des villages les plus proches à la fibre.

Mais qu'apportera-t-elle de plus au particulier ?

Toutes les informations arriveront plus rapidement chez vous. La fin parfois de plusieurs heures d'attente.

- courriers électroniques avec pièces jointes volumineuses,
- téléchargement de films ou de photos,
- possibilité de regarder la télévision sans parabole, antenne (impossible dans de nombreux quartiers à Sarralbe à l'heure actuelle). En effet, chaque fois que l'image de votre téléviseur change, il faut régénérer une partie de l'écran. Si les informations ne viennent pas assez vite, l'image sera de mauvaise qualité ou totalement absente,
- recherches plus rapides sur internet,
- jouer en ligne avec de meilleures performances,
- permettra de développer le travail à distance,
- possibilité de visioconférence.



Quelles durées de téléchargement ?

		FTTH		ADSL	
		Débits descendant et montant de 100 Mbits/s		Débit descendant à 8 Mbits/s	Débit montant à 1 Mbits/s
Nature du fichier	Taille moyenne	Durée de download	Durée de upload	Durée de download	Durée de upload
Film en Haute Définition (1080px)	30 GigaOctet	40 min		> 8h	> 66h
Film en Qualité DVD	4,8 GigaOctet	6 min 30s		1h20 min	> 10h
Film en qualité DivX	800 MegaOctet	1 min		13 min	1h 40 min
20 photos 8 mega pixels non compressées	480 MegaOctet	40 s		8 min	> 1h
10 fichiers audio au format MP3	40 MegaOctet	3 s		40 s	5 min

Quels travaux ?

La fibre utilisera le même chemin, les mêmes supports (poteaux), mêmes gaines que l'ancien réseau. Elle sera ramenée jusque dans votre logement jusqu'au point où arrive votre réseau téléphonique. Il n'y aura rien à payer. Si vous souhaitez que la fibre arrive jusqu'à un endroit différent de celui du réseau téléphonique (salon, armoire technique...), il vous appartiendra de prévoir le chemin, gaines, perçage de dalles avant l'arrivée des techniciens. Les techniciens installeront un boîtier qui constitue le point final du réseau optique (PTO). C'est à partir de ce point que vous pourrez développer l'ensemble du réseau de la maison, brancher votre box....

Exemple de PTO



Et l'ancien réseau cuivre ?

Il restera en place et continuera de fonctionner comme par le passé. Même si la fibre est installée dans le logement vous n'êtes pas obligé de souscrire à un abonnement et pourrez continuer de payer votre abonnement classique pour les services du réseau traditionnel. Le coût d'un abonnement fibre est de l'ordre de 30 à 40 euros suivant les opérateurs. A vous de faire jouer la concurrence entre les différents opérateurs qui se positionneront sur le réseau.

Bientôt la première étape

Dans un premier temps la société retenue (filiale de Orane) va recenser l'ensemble des bâtiments publics, logements qui devront être reliés à la fibre optique. Pour cela elle utilisera les informations que lui donneront les services techniques de la ville, mais fera également un gros travail de recensement sur le terrain et identifiera l'ensemble des logements grâce à vos boîtes aux lettres. Il est important qu'elle puisse identifier chaque logement.





Restructuration du foyer pour personnes âgées : «des logements plus attractifs et fonctionnels»

Rénové et transformé en 1992, le foyer logements « Résidence Château Massing » nécessitait une importante restructuration pour répondre aux besoins nouveaux des résidents et aux exigences thermiques, acoustiques et techniques actuelles.

Démarrés en Février 2018, les travaux de remise à niveau et aux normes des 4 logements transformés en 3 logements vont bon train. Ces logements seront prêts à être loués à compter de juillet 2018.

Les nouveaux logements gagneront en confort et surtout en accessibilité pour les personnes handicapées. Ils seront équipés d'une kitchenette aménagée, de placards intégrés, d'une salle d'eau, d'une douche de plain-pied et de placards intégrés.

L'espace de vie partagé au rez-de-chaussée qui fait office de coin de lecture, de détente ou de salle de jeux a été également agrandi et rénové.

Cet équipement situé au centre-ville comprend également un parc arboré privatif qui longe la Sarre.

Pour plus de renseignements sur les conditions de location de ces très beaux logements, s'adresser en mairie – **Mme Christel DRUAR au 03.87.97.30.24**



Le Foyer pour Personnes Agées dispose au total de 11 logements, dont 5 sont vacants

RECAPITULATIF DES LOGEMENTS DU FOYER POUR PERSONNES AGEES

N° LOGT	SURFACE	LOYER ACTUEL	NOUVEAU LOYER
01	46,20 m ²	612,-	450,-
02	30,20 m ²	583,-	350,-
06	46,65 m ²	612,-	450,-
08	61,60 m ²	612,-	550,-
11	46,10 m ²	612,-	450,-

Dans le loyer sont compris l'eau, le chauffage et les charges des communs.





Le parcours des cigognes

De l'an 718 au cours duquel Sarralbe apparaît pour la première fois dans les écrits sous la dénomination «Alba» à aujourd'hui, 1 300 ans d'histoire ont marqué le rayonnement de notre ville et la richesse de son patrimoine architectural.

Les vastes zones naturelles humides des plaines alluviales de la Sarre et de l'Albe entourant notre ville y ont toujours attiré les cigognes blanches qui pouvaient y trouver suffisamment de nourriture.

En balisant le cœur de la cité de 14 panneaux didactiques et d'un jeu de piste guidé par un marquage au sol, Sarralbe propose une lecture originale de son Grand livre d'histoire et du parcours mouvementé de cet échassier migrateur emblématique de notre région.

De l'ancien centre médiéval à l'église protestante, en passant par le château Massing, les façades témoignent de la richesse du passé historique de Sarralbe. Le visiteur sera accompagné par le craquètement des cigognes qui ont nidifié sur bon nombre de cheminées et de toitures de la vieille ville.

Cette balade du «parcours des cigognes» permettra à chacun et en particulier aux familles de flâner comme bon lui semble au travers des ruelles de notre centre-ville et d'y découvrir ou d'y redécouvrir de véritables trésors patrimoniaux.

Le 3 mai 2018, une équipe de TF1 s'est rendue à Sarralbe pour filmer les différentes réalisations touristiques de la ville et rendre compte de l'engouement du public pour les cigognes, nombreuses, qui ont élu domicile à Sarralbe.





Le fleurissement printanier

Les espaces verts, les parcs et les jardins sont des éléments importants du patrimoine de notre ville. Ces aménagements participent à l'attractivité de notre ville et à la qualité de l'environnement de nos concitoyens. Les efforts de la municipalité dans ce domaine sont constants et il n'y a pas une rue qui ne bénéficie d'un traitement paysager lorsqu'elle est réaménagée. La place du végétal dans notre collectivité a des effets bénéfiques sur les plans sanitaires, environnementaux, esthétiques et mêmes sociaux. Le fleurissement traditionnel est l'une des composantes de nos parcs, des bâtiments publics et des ouvrages d'art comme les ponts. Le fleurissement marque les saisons et apporte qualité et esthétique à l'espace public.

Dès l'automne 2017, c'est le fleurissement printanier de cette année qui a été préparé.

Au total, plus de 24 000 bulbes de narcisses et de crocus ont été plantés mécaniquement et manuellement par nos agents des espaces verts.

Ces plantations ont été réparties dans les différents parcs et espaces verts de la ville.

Dès le mois d'avril des milliers de fleurs sont sorties de terre pour éclore en massifs compacts formant des vagues végétales comme dans le parc du centre culturel et sportif.

Ces milliers de bulbes ne nécessitent que peu d'entretien et à chaque printemps on est certain de bénéficier d'un fleurissement optimal renouvelé.



Mise en place de parapluies Place de la République

En plus du très beau fleurissement de printemps, la ville de Sarralbe a souhaité fixer au-dessus de la place de la République, de jolis parapluies colorés qui se balancent au gré du vent. Outre son attrait décoratif, cet aménagement va permettre aux cyclistes, touristes et habitants de se reposer près de la bibliothèque. L'espace public a été doté d'une table et de chaises. Les personnes pourront récupérer des revues et livres gratuitement et pourquoi pas, passer un agréable moment en guettant les nombreuses cigognes de passage dans le ciel. Ce lieu, rendu plus agréable, contribuera aussi au maintien du lien social. Les parapluies resteront en place jusqu'à la fin du mois d'août.





Association «Les clés du jardin»

Une nouvelle association a été créée à SARRALBE, « LES CLES DU JARDIN ». Cette association se lance dans la permaculture. Ce concept est souvent présenté comme une forme responsable de jardinage. La permaculture est un mode d'aménagement écologique du territoire, visant à concevoir des systèmes stables et autosuffisants. L'objectif également est de créer du lien social en privilégiant l'intégration, le partage des échanges et une animation autour du jardin. Le partage étant l'un des grands principes de la permaculture, le but est de produire une nourriture saine sans utiliser de pesticides ni d'engrais chimiques. On nourrit le sol en apportant du compost ou du paillage et c'est le sol qui nourrit la plante. L'un des grands principes de la permaculture consiste non pas à nourrir prioritairement la plante que l'on souhaite faire pousser mais le sol qui va lui permettre de s'alimenter.



Ce jardin d'une superficie actuelle d'environ 4 ares, se situe à Rech entre l'école élémentaire et la future maternelle. Les enfants pourront y accéder grâce au « chemin des écoliers » et auront également la possibilité de visiter le verger de l'association des arboriculteurs et ensuite se rendre à l'observatoire et l'aire de jeux qui se trouvent derrière le foyer. Les enfants des différentes écoles se sont rendus au jardin où des ateliers de plantations leur ont été proposés et où ils ont pu également se renseigner sur les différents légumes, vivaces et fleurs.

Ce jardin a également pour but de recevoir les personnes en difficulté et de leur permettre de renouer avec la nature. Des rencontres et des activités sont organisées régulièrement. Ce concept a la volonté de devenir un lieu ouvert riche en échanges et l'envie de créer du lien social. Ce jardin a vu le jour grâce à l'aide de la commune, et plusieurs entreprises par leurs subventions ou par la mise à disposition de plants de légumes et autres.





Le retour des cigognes

Depuis le début du printemps, les habitants de notre commune assistent à nouveau aux ballets aériens que nous offrent les cigognes qui ont choisi Sarralbe comme lieu de villégiature, et ne se lassent pas du spectacle.

Le couple qui a installé son nid sur une cheminée de l'hôtel de ville continue avec sa progéniture à être l'objet de toutes les attentions. Sous l'œil de la caméra, la vie de cette nichée est observée, analysée par des milliers d'internautes. Des copies de vidéo sont effectuées et partagées sur les réseaux sociaux. Des commentaires émouvants, parfois teintés d'anthropomorphisme, mais toujours enthousiastes accompagnent ces publications. Des dizaines de mails provenant de tous les pays parviennent à la Mairie où la secrétaire du Maire, assure, pour la circonstance, la fonction de porte-parole du couple vedette. Elle a à cœur de répondre avec conviction, précision et bienveillance, parfois, aux questions posées. Il lui faut expliquer, informer, rassurer des internautes qui suivent de manière régulière l'évolution de la nichée.

Cet engouement dont on ne peut que se féliciter témoigne en tout cas du besoin qu'éprouvent les hommes en général à se reconnecter avec la nature même si c'est par le biais d'un média. En ce sens, l'opération mise en place par la municipalité participe



de manière efficace aux actions de sensibilisation au respect de l'environnement et de la biodiversité. Elle témoigne aussi du lien social qui existe dans notre commune et démontre à tous que la vie sauvage peut avoir sa place en ville.

Pour compléter cette action, la municipalité a également aménagé un circuit des cigognes qui mène le promeneur sur les sites de nidification. Judicieusement tracé, ce circuit permet aussi de découvrir le patrimoine historique de notre ville.

Par ailleurs, une exposition de photos est présentée dans le hall d'honneur de la Mairie. Elle est accessible aux heures d'ouverture de la Mairie.



Concours photos 2017/2018 - Rivières et Ruisseaux

Ce concours de photos naturalistes organisé par la municipalité s'inscrivait comme celui de l'année dernière dans un ensemble d'actions mises en œuvre au niveau communal qui visent à protéger, à faire connaître et apprécier à nos concitoyens leur patrimoine naturel.

Le thème, Rivières et Ruisseaux a été choisi à dessein. De par la qualité des photos présentées ce concours a été une belle manière de porter attention à la beauté de ces espaces qui s'offrent à nos yeux mais que par habitude on ne regarde plus.

Au cours du vernissage, les lauréats du concours ont été récompensés :



1er prix Madame Stock Karine



2ème prix Monsieur Letscher Roland



3ème prix Madame Becker Colette

Une récompense spéciale a été attribuée sous la forme d'un bon d'achat au club images du collège Robert Doisneau. Le jury a particulièrement apprécié le sérieux du travail et le sens artistique dont ont fait montre les élèves du collège.



Ballon sonde : quand les mathématiques décollent !

Cette année encore les 500 élèves du collège Doisneau ont eu la chance d'assister au lancer d'un ballon sonde. Ce projet pluridisciplinaire a été orchestré par Pierre Wilhelm professeur de mathématiques en collaboration avec ses collègues de technologie et de SVT. L'objectif de cette expérimentation était de faire des mathématiques autrement.

L'idée ? Envoyer un ballon dans l'atmosphère et effectuer des relevés de température, pression et humidité en fonction de son altitude et de sa position, mais également de mesurer la qualité de l'air et sa teneur en gaz carbonique. La nacelle fixée au ballon contenait trois caméras et les sondes de mesure.



Elle contenait également une boîte de graines de haricots et de lentilles afin de pouvoir déterminer l'impact de la température sur les semences en les comparant par la suite aux performances de graines n'ayant pas subies le même traitement. Le ballon a finalement éclaté à une altitude de 28 937 m et s'est posé à proximité du Fort Casso à ROHRBACH-les-BITCHE.

Des conditions climatiques exceptionnelles et surtout le peu de vent ont permis de récupérer la nacelle dans de bonnes conditions.

De retour au bercail, viendra maintenant le temps de l'analyse des données. Cette expérimentation n'a été possible qu'avec le soutien de l'entreprise LEACH, de la commune de Sarralbe, du club de radio amateur F6KFT, de l'association SIRIUS et de l'ensemble des élèves de la classe de 4[°]3 qui se sont fortement investis dans le projet. Un grand bravo à tous pour cet exploit technique.



Les bacheliers

Rien de banal et jamais acquis d'avance, le BAC (Baccalauréat) reste le point d'orgue d'une longue scolarité. «Décrocher» ce dernier avec la mention «Bien» voire «Très Bien» reste du domaine de l'exceptionnel et est incontestablement le résultat d'une implication constante et sans faille durant l'ensemble de la scolarité.

Il est normal au vu de ces résultats brillants que toute notre communauté célèbre ce long cheminement vers la réussite.

Comme les années passées, la commune de Sarralbe souhaite honorer ces prestigieux récipiendaires et ceci le soir des festivités commémoratives du 14 juillet.

Il est demandé aux titulaires du BAC 2018 et qui ont obtenu l'examen avec la mention «Bien» ou «Très Bien» de se signaler à l'accueil de la mairie de Sarralbe, munis du justificatif des notes obtenues ainsi que d'un relevé d'identité bancaire RIB à leur nom.



Les rendez-vous du printemps

Cette année encore, la municipalité soucieuse de jouer un rôle dans la préservation de la biodiversité, a proposé de nombreuses sorties dans le cadre des rendez-vous de printemps.

Pour mieux faire connaître nos espaces naturels, elle a élaboré un programme complet de sorties et d'animations qui s'est déroulé du mois de mars au mois de juin.

Ainsi, les élèves des écoles élémentaires sont partis à la découverte des mardelles de la forêt St Hubert. Ils ont constaté au cours des sorties que ces espaces particuliers constituent de véritables écosystèmes qui grouillent de vie et que toute une faune mystérieuse se tapit sous les feuilles, marche sur et sous l'eau, rampe, nage, plonge, saute, s'envole, se reproduit, s'entredévore.

Certaines classes se sont penchées sur l'univers miniature et ont étudié la micro faune du sol. D'autres, ont pris connaissance de la faune et de la flore des bords de Sarre. D'autres encore ont prélevé des indices pour déceler la présence des animaux en forêt.

Deux classes ont parcouru la forêt St Hubert pour une balade contée.

Les enfants ont pu également participer à un atelier cuisine au foyer rural de Rech où Monsieur et Madame Muller Sylvain leur ont proposé de cuisiner la nature.

Les adultes n'ont pas été oubliés, puisque l'association de pêche locale s'est chargée comme chaque année, d'initier les jeunes et les adultes à la pêche à l'étang communal. Par ailleurs, Monsieur Dominique Klein a fait découvrir le nouveau circuit des cigognes et Monsieur Michel Greff, la faune et la flore des boucles de la Sarre.

Une sortie a été organisée pour les résidents de l'hôpital St Joseph de Sarralbe le jeudi 7 juin après-midi. Il s'agissait de les accompagner pour une promenade le long des berges de l'Albe jusqu'au belvédère derrière le centre culturel et sportif. Là, tout a été mis en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions. Une collation et une animation musicale ont été prévues.

❁ Arbre mon ami

Les arbres occupent dans le règne végétal une place toute particulière. De tout temps, ils ont été associés à la vie des hommes et les relations que ceux-ci entretiennent avec eux sont complexes. Les arbres leur fournissent les matériaux de construction, le bois de chauffage, leurs fruits, le parfum de leurs fleurs, l'ombrage de leurs feuilles, le rêve quand se mêlent aux chants des oiseaux le bruissement des feuilles ondoyant sous la brise. Et de surcroît, ils purifient l'air que leurs activités polluent.

L'arbre est l'ami de l'homme, il ne faut pas en douter. Et les élèves de la classe de Madame Baillot de l'école élémentaire de Rech en sont convaincus, eux qui étudient l'arbre cette année dans le cadre d'un projet mis en œuvre par leur maîtresse.

De plus, dans le cadre des rendez-vous de printemps auxquels, chaque année, sont conviés les élèves des écoles élémentaires de Sarralbe, ils ont pu bénéficier d'une sortie sur le terrain en forêt St-Hubert afin de mettre en pratique leurs connaissances.

Qu'est-ce qu'un arbre ? A quoi le reconnaît-on ? Est-il vivant ? Tous les arbres sont-ils pareils ?

Voilà quelques questions qui ont été abordées par l'animatrice Célia de l'Association les Piverts. Mais cette sortie n'était pas simplement instructive, elle a permis aussi aux élèves de profiter pleinement du climat apaisant qui règne dans cette forêt.





❖ Ateliers cuisine deux étoiles au foyer de l'Albe à Rech

Dans le cadre des animations prévues dans le programme des rendez-vous de printemps, la municipalité a organisé deux ateliers cuisine au foyer de l'Albe à Rech à destination des élèves de Mesdames Wanner, Streiff et Baillot.

Les élèves se sont retrouvés sous la cuillère en bois du chef Sylvain Muller et de son épouse Michèle pour cuisiner les uns, un émincé de bœuf accompagné de pâtes fraîches, les autres des ravioles aux épinards. Des tartelettes aux pommes et à la rhubarbe ont également été préparées par les élèves. Ces derniers se sont montrés très actifs, chacun a mis la « main à la pâte » et avec bonne humeur. Les plats préparés et cuisinés sur place ont été, cela va de soi, unanimement plébiscités.



Cette animation, outre son intérêt pédagogique, a permis également de retrouver le lien entre les produits naturels et ce qui se mange, ce qui à notre époque d'alimentation fast food est un enjeu essentiel si l'on veut que perdurent nos traditions culinaires.



❖ Balade contée en forêt

Suivant en file indienne Norvène Galliot, conteuse, initiée aux secrets de la forêt St-Hubert, les élèves des classes de CP de Mesdames Folny et Onda ont emprunté le mystérieux chemin des mardelles pour une balade en forêt.

Ils se sont proménés sous la verte frondaison irradiée par les rayons du soleil, mais aussi dans une forêt de contes où l'on rencontre Léo l'escargot malin qui bat le cerf prétentieux à la course, un bousier valeureux et dévoué sauveur de la terre qui croule sous les immondices, un amoureux timide qui conquiert sa belle grâce à la musique d'une flûte enchantée. Ils ont appris aussi pourquoi le moustique a une prédilection toute particulière pour l'homme dont il transperce la peau pour lui prélever du sang.

Les enfants ont pu, le temps d'une matinée, loin des images imposées par la télévision, rencontrer quelques éléments de culture littéraire commune et partagée et nourrir leur imaginaire.



❖ Faune et flore au bord de l'eau

Les rendez-vous de printemps ont permis aux classes de Mme Jung Saunier et M. Fabritzius ainsi qu'à un groupe d'adultes de découvrir la nature au bord de l'eau.

Ce sont le chemin de halage du canal en partie et les berges de la Sarre qui ont servi de cadre bucolique à ces trois randonnées.

Ces chemins constituent le premier plan du paysage vu par les promeneurs. Mais bien souvent, ces derniers ne s'attardent guère pour observer la flore qui s'y développe. Celle-ci jugée trop commune n'attire pas spontanément le regard. Pourtant lorsque le promeneur veut et sait l'observer, cette nature apparemment ordinaire peut être remarquable. C'est à cette conversion du regard que M. Greff Michel, éducateur nature a invité les participants.

Au cours de ces matinées, l'animateur a présenté de multiples plantes en insistant sur leurs usages condimentaires et médicinaux. Les participants ont pu admirer entre autres la reine des prés, les iris jaunes, les myriophylles, l'inflorescence dressée de la renouée amphibie, le potamogeton graminé plante aquatique très rare et la pavane incessante des gracieuses demoiselles volant de plante en plante à la recherche d'un partenaire pour perpétuer le cycle de la vie.



❖ Pêche à l'étang communal

Au cœur de la ville, l'étang communal du Recherloch est habituellement un havre de paix apprécié des promeneurs. Mais, samedi le 26 mai, cette paix a été momentanément rompue et les berges de l'étang ont connu une activité inhabituelle car l'étang a servi de cadre à l'organisation d'ateliers de pêche à destination des adultes et des enfants.

Cette animation confiée à l'Association de pêche locale qui a mis à la disposition des participants tout le matériel nécessaire, figurait au programme des rendez-vous de printemps.



Ils ont été au rendez-vous les jeunes, accompagnés de leurs parents, venus pour taquiner les gardons. Ils ont été au rendez-vous les poissons aussi car les prises ont été nombreuses.

Les bénévoles de l'Association ont eu fort à faire pour accrocher les appâts, décrocher les poissons, démêler les lignes le cas échéant. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance.



❖ L'univers miniature

Non, ce n'est pas à un voyage fantastique à Lilliput auquel ont été conviés les élèves des classes de Mesdames Wanner et Wohmar, mais à une sortie pédagogique en forêt St Hubert.

Les élèves ont dû faire preuve d'humilité et courber l'échine pour y découvrir une vie animale bien discrète car cachée sous le tapis de feuilles ou dans l'humus à l'odeur prenante. Ils ignoraient comme beaucoup de promeneurs, qu'en foulant de leurs pas le tapis végétal forestier, ils piétinaient le milieu de vie de nombreuses espèces animales dont le rôle est indispensable au maintien de l'équilibre de l'écosystème forestier.

Porter un autre regard sur ce milieu particulier, tel a été l'objectif poursuivi lors de ces sorties organisées dans le cadre des rendez-vous de printemps.

Ce sont les animateurs de l'Association les Piverts, qui ont accueilli les élèves à l'arboretum. Dans un premier temps, les animateurs ont mis en évidence de manière concrète la structure du sol en insistant en particulier sur la couche d'humus là où se concentre la vie animale.

Dans un deuxième temps, munis d'un flacon et d'un pinceau, les naturalistes amateurs se sont aventurés en forêt pour dénicher sous les souches, sous les feuilles qui des insectes, qui des araignées, qui des collemboles, des larves ou vers de terre.

Les prélèvements effectués, les élèves ont ensuite été invités à identifier les grandes familles de la microfaune du sol.

Ils retiendront de ces sorties que ces êtres minuscules, méconnus, méprisés participent à la dégradation des matières organiques et les restituent sous forme d'éléments minéraux et qu'ils sont de ce fait indispensables en permettant à la chaîne de la vie de se reproduire à l'infini.

Cette leçon de chose in situ devrait ainsi les amener à respecter la vie sous toutes ses formes. A l'avenir, ces élèves auront à cœur de poser un pied plus léger encore sur le tapis forestier.





3^{ème} fête du printemps à la halte fluviale

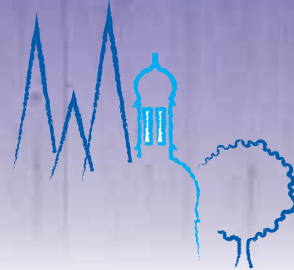
Dimanche le 22 avril 2018 sous un soleil radieux, l'interassociation des arboriculteurs de Sarralbe, Holving, Saint-Jean-Rohrbach et la ville de Sarralbe ont organisé cette grande fête de printemps qui a attiré un public nombreux de connaisseurs. De multiples animations étaient organisées tout au long de cette belle journée ensoleillée. Une vingtaine d'exposants professionnels avaient répondu à l'appel des organisateurs (horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes) proposant des plantes et prodiguant moult conseils sur les fleurs et le jardinage. Les jeunes sapeurs-pompiers ont bénévolement transporté les emplettes des visiteurs en brouette jusqu'à leur véhicule.

On pouvait également rencontrer des artistes peintres, artisans et sculpteurs régionaux français et allemands. Leurs réalisations peuvent être admirées dans le hall de la mairie tout comme les différentes photos des cigognes du spécialiste local de cet échassier, M. Dominique Klein. Les enfants avaient la possibilité de se faire maquiller et de participer à un concours de dessin sur le thème du jardin et des fleurs.

Pour les amateurs de cuisine, un atelier culinaire à partir de plantes ou de fleurs sauvages était proposé avec la possibilité de déguster les préparations.

Rendez-vous l'année prochaine.





Nettoyage de printemps

Comme chaque année, le retour du printemps est marqué dans notre commune par une opération de nettoyage des espaces publics.

Organisé, le 24 mars, ce grand nettoyage a réuni les élus, les membres d'associations venus en grand nombre ainsi que des concitoyens. C'est une armée de près de 80 personnes de vert vêtue, comme il se doit, munie de sacs poubelles et de gants, qui a sillonné les différents secteurs de notre commune.

Cette opération a permis de constater que si la ville affichait une belle propreté due aux efforts des services des espaces verts, mais aussi au civisme de la grande majorité de nos concitoyens, il existait toujours, hélas, des ilots de



négligence, les lieux de rassemblement et ceux de grand passage qui ne sont pas épargnés par l'incivisme de certains et où s'accumulent les bouteilles, les canettes, les emballages de repas. On constate aussi que les abords de la déchèterie ne sont pas épargnés. Trouvant porte close, certains adeptes du nettoyage domestique n'hésitent pas à se débarrasser de leurs débris sur l'espace public et laissent à d'autres le soin de les collecter. Il est surprenant aussi de remarquer que quelques amateurs qui aiment trouver leur poste de pêche propre n'hésitent pas à repartir en laissant sur place divers débris : canettes, boîtes ayant contenu les appâts, sachet d'amorce etc. ... Il serait simple pourtant pour eux de se munir d'un sac poubelle et de rapporter leurs déchets.

Au cours de cette matinée, plusieurs bennes de débris ont été remplies.

A l'issue de ce nettoyage, les participants se sont retrouvés à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Un grand merci aux bénévoles pour leur participation à cette action de civisme.

Respect du code de la route, «vie protégée»

Suite à un accident de la circulation routière le 09 avril 2018, rue Poincaré avec pour conséquence 2 blessés, la brigade de gendarmerie de Sarralbe a demandé à la Mairie de bien vouloir sensibiliser la population aux dangers du stationnement automobile dans les rues, en sens inverse du sens de circulation. Si le danger est réel, c'est aussi une infraction au code de la route (art. R417-1, L121-2) qui est sanctionnée par une amende d'un montant de 35 euros.

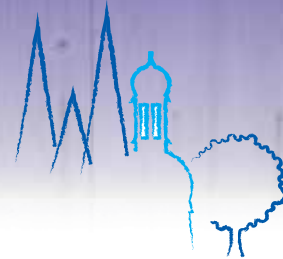


ATTENTION

Le stationnement en sens inverse du sens de circulation est une **«infraction»** au code de la route et un risque important **d'accident** (09/04/2018 accident corporel de la circulation rue Poincaré, avec deux blessés)

Contravention de 2ème Classe au Code de la Route
Articles R.417-1, L.121-2 du Code de la route
« Stationnement d'un véhicule sur le côté gauche d'une chaussée à double sens en agglomération »

Après une campagne de prévention vous ferez l'objet systématiquement d'une verbalisation par la gendarmerie.



Go Run For Fun (Courir pour le plaisir)

Une édition 2018 record !



Un peu plus de 3 900 enfants de 5 à 10 ans, de la grande section de maternelle au CM2, appartenant à 187 classes de 75 écoles de toute la région s'étaient donnés rendez-vous au stade de Sarralbe le 29 mai pour participer à la 4ème édition de l'événement Go Run For Fun. Rappelons que cette manifestation, entièrement gratuite pour les écoles et organisée par l'usine INEOS, en collaboration avec l'Education Nationale et la Ville de Sarralbe, est née d'une initiative prise par le dirigeant de la société INEOS, Jim Ratcliffe en août 2013 : ce dernier a en effet créé un programme de course à pied pour enfants, le plus important au monde, dénommé Go Run For Fun, destiné à leur communiquer l'envie de s'adonner à l'activité physique et à lutter ainsi contre le fléau que représente l'obésité. Déjà près de 250 000 enfants dans différents pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis ont participé à ces événements.

Nul chronométrage, ni classement à l'arrivée, il s'agit avant tout de prendre du plaisir dans un exercice physique de masse. En dehors d'un joli T-shirt rose offert pour l'événement à chaque enfant et enseignant, chaque participant a reçu une médaille.

Par le support indéfectible de la Commune et de l'Education Nationale, l'événement organisé à Sarralbe se révèle être le plus majestueux de tous ceux organisés dans toutes les autres villes du monde abritant un site industriel INEOS.

Une équipe d'une cinquantaine de bénévoles, issus majoritairement de l'usine, fut constituée dès le mois de mars pour assurer différents rôles allant de l'accueil aux points de débarquement des enfants à la remise des médailles à l'arrivée, en passant par les postes de jalonneurs tout le long des parcours. A cela s'est ajoutée l'assistance des services de la mairie, de la gendarmerie, de la protection civile ainsi que d'une antenne médicale constituée d'un médecin et de la Croix Rouge.

Pas moins de 89 bus avaient été affrétés pour acheminer tous ces coureurs en herbe ; le Super U et le Norma avaient très gentiment mis à disposition une partie de leur parking pour l'occasion.

Cette année deux champions régionaux nous ont fait le bonheur d'être présents : Marjorie Lock, médaillée en compétition mondiale de Karaté et Yann Schrub, champion de France actuel du 10 kms de course à pied.





Une rose, un espoir 2018 : 10 ans !!

AMITIÉ, GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ

Encore une fois, la magie de la Rose a opéré et tous les bénévoles ont répondu présent à l'appel lancé par Raphaël Knipper, Président, et Benoit Wendels, Vice-Président de l'association « Une Rose Un Espoir » du secteur de Sarralbe.

C'est ainsi que dès le vendredi après midi, pas moins de 120 personnes se sont retrouvées au Collège Robert Doisneau pour l'emballage des 23500 roses prévues cette année. En moins de 2h00 et avec de grands sourires, ce fut chose faite.

Pour que les autres vivent !



Pendant les 2 jours suivants, environ 130 motards accompagnés de leurs passagères se sont mobilisés pour proposer aux habitants les fameuses roses pour un don de 2 € minimum. Avec une météo largement de la partie, ils sont partis avec le sourire. Le convoi de l'espoir était sur les rails.

Le dimanche à midi, l'ensemble des roses ont été offertes. L'amitié des motards et leur solidarité avec les malades ont porté leurs fruits.

Le 19 Mai dernier, au complexe culturel et sportif, les représentants de la ligue contre le cancer de Moselle se sont vu remettre un chèque de 67 300 €.



Un don considérable, fruit de la générosité de toute la population et de la mobilisation des motards, des bénévoles non motards en cuisine, aux casse-croûtes et au comptage. Il y associer les commerçants et artisans qui n'hésitent pas, dans une conjoncture toujours très difficile, à apporter leur soutien logistique, alimentaire et financier à cette opération.

De plus, 2018 est la dixième année de présence des motards de la rose sur le secteur. En 10 ans, ce sont pas moins de 425 370 € qui ont ainsi été reversés à la ligue de Moselle pour les malades du secteur.

Sensationnel !

Le 17 juin, à Coin sur Seille, village qui a vu naître l'opération « Une Rose Un Espoir » il y a 20 ans, ont été dévoilés les chiffres au niveau national.

Ainsi, l'ensemble des secteurs, sur toute la France, ont reversé la somme de 1 638 817,08 € pour 2018.

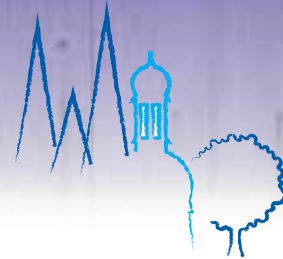
Ces sommes seront réinvesties par la ligue contre le cancer dans la recherche, dans l'aide directe aux malades ainsi que dans de l'équipement médical.

Pour rejoindre l'association, rien de plus simple :
Facebook sur la page « [uneroseunespoirsarralbe](https://www.facebook.com/uneroseunespoirsarralbe) »
ou par mail « uneroseunespoirsarralbe@gmail.com »

Rendez vous est donné les 27 et 28 Avril pour l'opération 2019 à tous les motards et bénévoles pour une nouvelle campagne d'une Rose un Espoir,

Pour que les autres vivent !





Une retraite bien méritée M. Thiriet

Après plus de 41 années d'activité professionnelle au service de la ville de Sarralbe, Monsieur Alain Thiriet, responsable du service des finances communales a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée le 1er avril 2018.

Entré au service de la ville le 1er janvier 1977, cet attaché principal a assuré la préparation et la mise en forme des budgets, le suivi de la comptabilité publique de la commune, la gestion des paies et de bien d'autres dossiers sous les mandats successifs de trois maires et de six adjoints au maire chargés des finances.



Il a également assuré ces fonctions au service de la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs de 2003 à 2017. Dans son discours, Monsieur le maire a relevé que M. Thiriet «s'est toujours impliqué avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie dans son travail, qu'il a apprécié son sens du service public, de la rigueur et de la loyauté». Il a souligné qu'il «a été un collaborateur très précieux et dévoué à sa ville de Sarralbe».

M. Alain Thiriet continue d'assurer la présidence de l'Amicale du personnel communal.

C'est Madame Aurore Motsch, originaire de Herbitzheim, qui était en fonction à Saverne qui assure sa succession au poste de responsable du service des finances communales.

Monsieur le maire a souhaité bonne route aux deux agents communaux même s'ils n'empruntent pas le même chemin.



Sportifs méritants

Comme chaque année la municipalité de Sarralbe a invité l'ensemble des associations sportives de la ville à présenter ses sportifs méritants. Les présidents d'associations, après une présentation rapide de leur club ont invité les athlètes ou les bénévoles à venir les rejoindre à la tribune. L'occasion de reconnaître les performances sportives ou l'investissement des bénévoles dans le monde associatif local. Du sportif débutant au sportif de haut niveau, chacun y trouve sa place. Cette reconnaissance est importante car elle permet d'honorer l'ensemble des talents anciens et futurs, mais elle est aussi devenue une occasion d'échanges et de partages d'expériences entre tous les acteurs de la communauté sportive de la ville. Félicitations à toutes et à tous.





Passeport / Carte d'identité

Depuis juillet 2009, la ville de SARRALBE fait partie des 27 communes du département (sur 737 communes) équipées d'un dispositif de recueil des données personnelles nécessaires à l'instruction des demandes de nouveaux passeports biométriques.

Il s'agit ni plus ni moins d'un transfert de compétences de l'Etat aux communes, sans les moyens financiers nécessaires.

Depuis la fin du 1er trimestre 2017, dans le cadre d'une seconde réforme par l'Etat, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité sont alignées sur celles des passeports.

Auparavant, la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité relevait des sous-préfectures.

A titre d'information, pour l'année 2017, nos services ont recueilli 1 845 demandes de titres d'identité et de voyage de la part de personnes domiciliées en Moselle et dans le Bas-Rhin, dont :

- 810 demandes de passeports
- 1 035 demandes de cartes nationales d'identité

soit une moyenne mensuelle de 154 demandes sachant que du 1er janvier au 27 mars 2017, l'activité recensée n'a concerné que les demandes de passeports.

OBTENIR RAPIDEMENT UN RENDEZ-VOUS EN MAIRIE CONSTITUE UN ENJEU MAJEUR TANT POUR LA MUNICIPALITE DE SARRALBE QUE POUR L'USAGER.

Pour faire face à l'afflux croissant des demandes, une réorganisation du service « Règlementation/Etat-Civil » a été nécessaire. Elle s'est traduite par :

- le recrutement à temps plein d'un agent affecté à la saisie des dossiers afin de soulager le personnel en charge de l'accueil/CCAS, de l'état-civil et de la réglementation générale ;
- la mise en place d'un accueil téléphonique avec une ligne téléphonique dédiée (03.87.97.30.21) du lundi au vendredi de 08h30 à 09h30 et de 13h30 à 14h00, destiné aux **prises de rendez-vous et aux informations nécessaires à la constitution des dossiers.**

**LES DEPOTS ET RETRAITS SE FONT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H00 A 11H45
ET DE 14H30 A 16H45 (LE VENDREDI 16H15).**

BON A SAVOIR

Le délai moyen d'instruction est de 15 jours et se rallonge considérablement à l'approche de la saison estivale. Il convient donc d'apporter une vigilance toute particulière à la date de validité des titres d'identité et de voyage. En effet, les départs en vacances ne constituent pas un motif de traitement prioritaire.

Seuls les dossiers répondant à des critères précis sont instruits prioritairement :

- 1 - départ professionnel imprévu**
- 2 - impératifs humanitaires et médicaux**
- 3 - rejet d'une précédente demande et départ imminent**





Un concert placé sous le signe de l'excellence

Une collaboration fructueuse entre le «Festival de Fénétrange» et la ville de Sarralbe qui nous rend accessibles les valeurs reconnues de la musique classique.

En effet, **Samedi 13 octobre 2018**, nous aurons le plaisir et le privilège d'accueillir **Catherine TROTTMANN** mezzo-soprano, nominée aux révélations lyriques des victoires de la musique 2017, **Hélène CARPENTIER** soprano, 1er prix au concours des voix nouvelles 2018, **Bruno PHILIPPE** violoncelle, nommé révélation soliste instrumental 2018. Et, par ailleurs nous retrouverons avec un plaisir certain l'**Orchestre CZECH VIRTUOSI** qui sera dirigé par **Eric LEDERHANDLER**.

Un programme non moins prestigieux :

Ravel : Pavane pour une Infante Défunte

Elgar : Sospiri Saint-Saëns : Concerto n°1 19' pour violoncelle

Mozart : ouv. Nozze, Voi che sapete (Nozze), Smanie implacabili ... (Cosi)

Rossini : Una voce poco fa (Barbiere), ouv. Il

Gounod : Scène de Marguerite (Air des Bijoux)

Signor Bruschino Delibes : Duo des Fleurs (Lakme)

Samedi 13 octobre 2018

à 18 H COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

Tarif plein : 38 €

Tarif adhérents ou groupe à partir de 10 personnes : 34 €

Tarif jeunes de moins de 25 ans : 20 €

Réservations au 03 87 07 54 48

www.festival-fenetrange.org



Eric LEDERHANDLER



Orchestre CZECH VIRTUOSI



Bruno PHILIPPE violoncelle



Catherine TROTTMANN mezzo-soprano



Hélène CARPENTIER soprano

• Bruno PHILIPPE : crédit photo : Caroline DOUTRE
• Catherine TROTTMANN : Crédit Photo Maxime LENIK
• Hélène CARPENTIER : Crédit Photo Jecelyn LOYER



CONCERT I MUVRINI à SARRALBE. Petite présentation.

C'est le groupe phare de la musique corse d'aujourd'hui.

Ambassadeur de la culture corse, **I Muvrini** défend les traditions de l'Île de Beauté. Mélangeant les sons actuels à la tradition ancestrale des polyphonies, ils font partie intégrante du courant de la World Music.

Le groupe s'est formé à la fin des années 1970 autour des frères Bernardini, Jean-François et Alain. Ils ont été initiés à la musique corse par leur père, poète et chanteur corse.

Dix-neuf albums, huit disques d'or, et deux victoires de la musique, plus tard, ils offrent *Luciole*, à la fois traditionnel avec le superbe *O bella nice* et universel *Ma sœur musulmane*. Avec cet album, **I Muvrini** persiste et signe dans la voie qu'ils suivent depuis 1990 : La Corse est dans le monde, elle lui parle, il répond.

« Ne fermez pas la porte ! » C'est depuis toujours le cri de Jean-François Bernardini (leader, auteur, compositeur du groupe) lors de chaque concert d'**I Muvrini**, un appel à ouvrir les consciences à l'harmonie universelle, à l'humanisme. Homme de paix, d'ouverture et de tolérance, Jean-François Bernardini, le porte-voix du groupe et d'*Umani* (tout simplement humain) Fondation Corse, la structure qu'ils ont créée en 2002 afin de véhiculer leurs idées de tolérance, de partage et de fraternité, d'écologie ne vous laissera pas indifférent !

Ce vingtième album *Luciole* est exemplaire de cette attitude. « Cet album, dit Jean-François, nous l'avons voulu *Lumière et Résistance*. Les lucioles éclairent sans brûler, sans détruire *Fa luciole* (faire luciole), c'est faire lumière ensemble. »

En témoigne le très fort *Ma sœur musulmane*, en français, en corse, en arabe et en guitares, pour dire la solidarité des peuples.

La force essentielle d'**I Muvrini** réside depuis le début dans la beauté des voix complémentaires, puissantes, vibrantes, voilées quand il le faut, des frères Bernardini, sans oublier les autres chanteurs du groupe. Avec **I Muvrini**, la langue et la culture corses peuvent dire à raison, comme le proclame le superbe sixième titre de cet album « **Une langue morte est une langue qui n'est plus la langue maternelle de personne.** »

Dimanche 17 février 2019

i muvrini

Billetterie

OT de Sarreguemines	03 87 98 80 81
OT de Lorentzen	03 88 00 40 39
OT de Hombourg-Haut	03 87 90 53 53
OT de St-Avold	03 87 91 30 19
Super U de Sarralbe	03 87 97 81 53

ARDEVIE
06 36 54 25 04 - 06 70 09 21 05
www.ardevie.fr
www.imuvrini.sitew.fr

Ticketnet
www.ticketmaster.fr
0892390100 (0.45€ TTC/min)

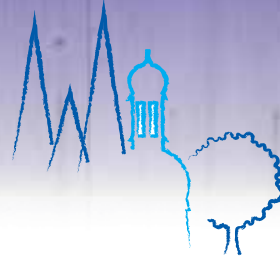
GR 21^{ème} siècle

CONCERT organisé par *Ardevie*
en partenariat avec la Ville de **SARRALBE**

Nous vous attendons pour cet émouvant moment de partage,
de fraternité autour du groupe **I MUVRINI**.
Réservez vos places dès maintenant.

1250 places
numérotées

18h au Centre culturel



Un été en musique

Treize ans durant, les rendez-vous estivaux étaient rythmés par le Festival de la Sarre à Contes. Ce dernier a été initié tout d'abord par une association APARTE 57, puis a été porté par l'entité culturelle du département de la Moselle, « Moselle arts vivants ». Avec de grands regrets de la part des communes partenaires, ces rencontres festives conviviales et néanmoins de grandes qualités ont été abandonnées. Cet espace couvert par le festival s'est désormais reformé dans le cadre d'une nouvelle entité : la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. En toute logique et dans l'objectif d'un rayonnement fédérateur et de mise en valeur de ce nouveau territoire, la Sarre à Contes pourrait retrouver une place majeure dans la vie culturelle de nos espaces de vie.

Dans cette attente, afin de perpétuer l'esprit de ce festival qui, au fil des ans avait conquis un large public, Sarralbe organise depuis quelques années en juillet et août, des soirées musicales. Cette année encore quatre soirées sont au programme :

Le 20 Juillet le groupe EAST FLOYD

Des musiciens, fans inconditionnels de PINK FLOYD, se sont unis pour former un Tribute To Pink Floyd. Tous issus d'horizons différents, de goûts musicaux divers et variés, ont mis leur talent en commun pour former EAST FLOYD. Musiciens et enseignants en musique, les compères travaillent ensemble pour produire le meilleur des Floyd de leurs débuts à nos jours. Entre musiques envoûtantes, planantes, psychédélices, progressives et rythmées, le groupe met tous les moyens en œuvre pour que le spectacle soit digne de ce que PINK FLOYD a pu faire comme show tant sur le plan musical que scénique.



Le 28 juillet le Duo Gilles Le BIGOT & Gerry musique Celtique

Gerry O'Connor et Gilles Le BIGOT ont séparément un parcours extrêmement riche. Gerry est respecté et reconnu comme étant l'un des plus grands violonistes d'Irlande. Gilles est connu comme étant guitariste du groupe Skolvan. Gilles et Gerry ont depuis, enregistré un album en Concert en été 2005 et effectué des tournées en Australie, en France, en Irlande, en Suisse, au Canada, en Allemagne. Le concert met en avant le style très puissant et la virtuosité de ce violoniste hors pair, accompagné, à la guitare, par l'un des plus grands de la musique celtique.

Le 4 août GWENNYN musique celtique

Prix du Jeune artiste produit en Bretagne, prix du Public au Concours Interceltique NOS UR-Inverness (Ecosse), Grand prix du disque du Télégramme, Gwennyn élève pionnière de l'école Diwan de Rennes ne pouvait exprimer sa sensibilité artistique que dans sa langue maternelle : le breton. Sa voix limpide et sensuelle touche Alan Stivell qui l'invite à faire ses premiers pas professionnels sur l'album « Back to Breizh ». Sa veine bretonne, très pop contemporaine, emporte le grand public qui la plébiscite sur les plus belles scènes de Bretagne mais aussi d'Europe et d'Asie.



Le 14 août YTRÉ & Lara CASTIGLIONI jazz d'inspiration manouche

Le quatuor jazz YTRÉ aura marqué les esprits dès ses premiers concerts en 2017. Il faut dire que ses membres ne sont point des inconnus entre pointures du jazz manouche, cador de la guitare jazz fusion et virtuose du violon. A l'occasion du concert, le groupe invite Lara Castiglioni qui accompagnera la musique d'Ytré enrichie d'un visuel poétique et nomade. Des passages de danses influencées par le flamenco, les danses et tours tziganes, le derviche... Aussi des formes issues du cirque avec manipulations d'objets en mouvement ainsi qu'une danse avec des oiseaux blancs !





La chapelle de la Sainte Trinité



Dans le langage populaire le cimetière de Sarralbe est appelé «la Montagne», «de Berg» en patois local, car il se trouve sur une éminence.

On y trouve des tombes remarquables comme celle du capitaine Martin Herlé.

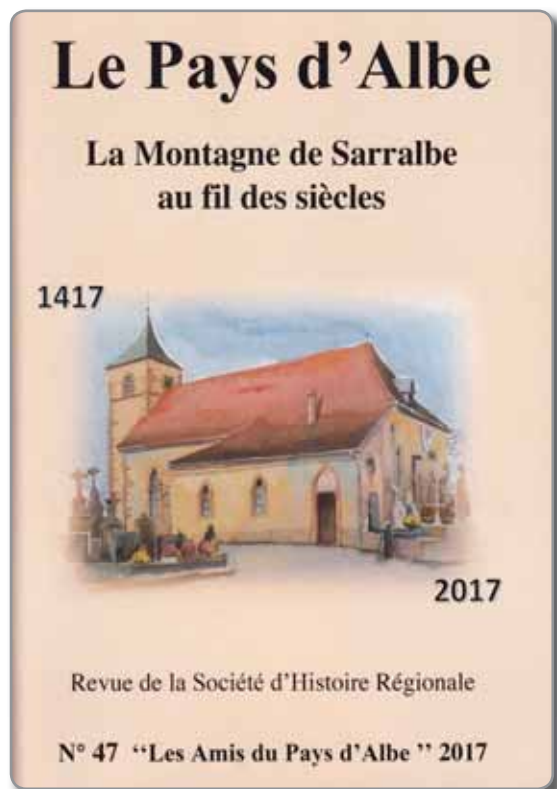
Le joyau de la Montagne est cependant la chapelle dédiée à la Sainte Trinité et connue aussi sous le nom de «chapelle de la Montagne».

On ne sait pas toujours que cette chapelle a été longtemps l'église-mère de la région et aussi l'église paroissiale de Sarralbe. Elle a perdu ce statut lorsqu'on construisit la première église Saint-Martin en ville en 1778 à l'emplacement de la chapelle Saint-Pancrace ; elle-même a été remplacée par l'actuelle église Saint-Martin en 1907.

Son clocher, de style roman, date du XIIe siècle et la nef de style gothique à l'origine, a été transformée au XVIIIe siècle.

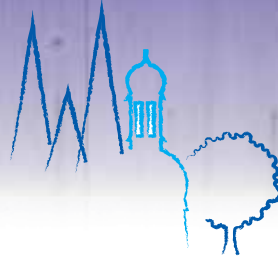
L'intérieur de la chapelle est richement décoré. On peut y voir, entre autres, un autel en pierre érigé par Henri Bayer de Boppard en 1417, recouvert d'un 2ème autel en bois qui date de 1707, ainsi que deux tableaux répertoriés à l'inventaire du patrimoine.

Deux autres petites chapelles font partie de cet édifice dont chacune a sa particularité. Ce lieu de pèlerinage est remarquable par sa très riche histoire.



Pour en apprendre davantage sur l'histoire de la Montagne, il suffit de lire la revue N° 47 éditée par les Amis du Pays d'Albe en 2017 ; elle lui est entièrement consacrée.

Les Amis du Pays d'Albe organisent régulièrement des visites guidées de la chapelle ; la prochaine aura lieu le mercredi 15 août 2018 à partir de 15h. Vous pouvez vous y inscrire en téléphonant au 06 71 02 61 01 au plus tard le 13 août. La visite dure environ 2h30.



Sarralbe «Une histoire d'eau»



Le blason de notre ville symbolise, entre autres, l'union des deux rivières qui ont également donné leur nom à notre commune : la Sarre et l'Albe. Entre le XVIIIe et le XXe siècle, nos rivières, ainsi que le canal, jouent un rôle primordial dans la vie économique de Sarralbe.

Pour les habitants l'eau est non seulement un élément indispensable et salvateur, mais également destructeur.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'aux Journées Européennes du Patrimoine, notre association vous propose de découvrir une exposition sur le sujet de l'eau présente dans la vallée de l'Albe et de la Sarre.

Notre souhait est de vous faire découvrir divers aspects entourant le sujet des cours d'eau comme les ponts routiers et ferroviaires, indispensables

à la communication et au franchissement du lit des rivières. A savoir que le pont sur la Sarre, qui a remplacé l'ancien gué, a été détruit plusieurs fois. Celui qui est en projet de réfection sera le 4e depuis 1827.

Quatre moulins étaient implantés à Sarralbe et ses annexes ; à l'heure actuelle un seul est encore en fonction. Diverses industries se sont installées aux abords du canal.

La vie quotidienne était rythmée par l'eau ; son utilisation dans certains métiers était indispensable et les lavoirs rassemblaient les femmes pour la lessive et les commérages.

L'eau a aussi été utilisée pendant la seconde guerre mondiale comme moyen défensif appelé : «Ligne Maginot aquatique».

Lors des saisons pluvieuses, la Sarre et l'Albe sortent de leur lit pour inonder la vallée. Pendant de très nombreuses années, avant la construction d'un système de protection, le centre-ville et Salzbrenn étaient régulièrement inondés; de nombreuses photos retracent les crues les plus importantes du siècle dernier.

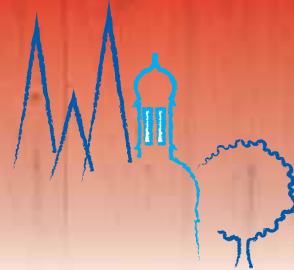


Inondation de 1955 devant l'actuel Musée de la Rue Clemenceau

En hiver les fortes gelées figeaient les cours d'eau et en été les baigneurs profitaient des « plages » des rives de la Sarre, de l'Albe voire des berges du canal.

Le tourisme est de plus en plus présent grâce à l'effort de la commune qui a transformé l'ancien port du canal en halte fluviale, ainsi que la faune avec nos « célèbres » cigognes qui, elles aussi, ont été séduites par notre belle vallée de l'Albe et de la Sarre.

L'exposition sera visible au musée de la « Maison des Têtes », 40 Rue Clemenceau, tous les dimanches après-midi durant l'été, de 14h00 à 17h00.



Rythmes scolaires à compter de la rentrée scolaire 2018/2019

Par décret du 28 juin 2017 paru au Journal officiel les communes qui le souhaitent, pouvaient revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Alors que tous les conseils d'école du 3ème trimestre avaient déjà eu lieu et que la commune devait respecter certains engagements, le passage à la semaine de 4 jours n'était pas applicable pour la rentrée 2017/2018.

Après votes des conseils d'école, parents et enseignants sont favorables majoritairement aux nouveaux rythmes scolaires, aussi le conseil municipal respectant leur vote, propose de revenir dès la rentrée scolaire 2018/2019 à la semaine de 4 jours avec les horaires suivants :

GRUPE SCOLAIRE ROBERT SCHUMAN

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8 h 30 à 11 h 50
de 13 h 35 à 16 h 15

ECOLE ELEMENTAIRE DE RECH

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8 h 25 à 11 h 50
de 13 h 45 à 16 h 20

ECOLE MATERNELLE DE RECH

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8 h 20 à 11 h 45
de 13 h 40 à 16 h 15

ECOLE MATERNELLE BELLEVUE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 8 h 10 à 11 h 35
de 13 h 30 à 16 h 05

Ces horaires tiennent compte du temps de trajet en bus pour que les enfants de toutes les écoles puissent bénéficier des accueils périscolaires.



Périscolaire

Les accueils de loisirs pour mineurs à Sarralbe : un succès grandissant

La fréquentation de ces services assurés par l'OPAL et financés par la ville de Sarralbe est en augmentation constante que ce soit pour l'accueil périscolaire ou pour les accueils extra-scolaires.

Au total 69 000 heures/enfants ont été assurées en 2017, auxquelles il faut ajouter le séjour à Port Leucate pour 28 jeunes.

La participation financière de la commune de Sarralbe à ces services s'est élevée à 270 000 € en 2017.

C'est l'effort financier que la commune doit consentir pour que le plus grand nombre d'enfants de Sarralbe puisse bénéficier de ces accueils de loisirs et de repas de qualité à des prix accessibles. Depuis janvier 2018 ce sont en moyenne 32 enfants qui sont accueillis chaque matin de 7 h 15 à 8 h 30, près de 120 enfants pendant la pause méridienne et environ 58 enfants en soirée après la classe.

Une nouvelle délégation de service public des accueils de loisirs a été négociée avec l'OPAL pour la période couvrant septembre 2018 à septembre 2022.



Les activités proposées cet été :

- Séjour «adolescents» au chalet de la Haute Joux à Cerniébaud dans le Jura du 16 au 23 juillet 2018.
- Le centre de loisirs (centre aéré) à Sarralbe accueillera les enfants du 9 juillet au 17 août 2018.

Pour tous renseignements contacter :

le 09.80.78.18.95 ou 06.52.55.25.88

courriel : ile-aux-copains@opal57.org



Soir Long : de la sortie de l'école à 18h30

Soir Court : de la sortie de l'école à 17h00

Mercredi journée : 7h15-18h00

Mercredi journée AC : 7h15-15h30

***Semaine complète** : 4 jours de périscolaire (midi + soir long)+ Mercredis journée avec repas.

La formule hebdomadaire n'est possible que pour les semaines comprenant 4 jours de présence. Aucune proratisation ne peut être faite sur cette base au bénéfice de semaines comprenant un nombre moindre de jours de présence.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

Le forfait 3 et 4 jours (vacances) sont valables uniquement pour des semaines incomplètes (ex: jour férié)

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux (QF) édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.

En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif T_1 sera automatiquement appliqué.

T 1 : $OF > 1\,501$, T 2 : $1\,001 < OF < 1\,500$, T 3 : $701 < OF < 1\,000$

T 4 : 501 < QF < 700 . T 5 : QF < 500

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit. Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.

Augmentation de 30% pour les non résidents de la Commune de Sarralbe.

Tout dépassement des horaires d'arrivée et de sortie seront facturés 3,6€ par tranche de 30 minutes.

Vacances d'été : Les tarifs comprennent la grande sortie (sauf pour les inscriptions à la journée)

1/2 journée avec repas (12h00-17h00 ou 8h00-13h30)

1,70€ par jour par option «matin»

1,70€ par jour par option «soir»

Les forfaits seront prioritaires aux inscriptions à la journée

PROJETS D'ACTIVITÉS ET MOMENTS FORTS

VOYAGE AUTOUR DU MONDE SEMAINE AFRIQUE Du 9 AU 15 JUILLET * SORTIE AU ZOO DE SÄRREBRÜCK	OHÉ, DU BATEAU ! SEMAINE CAPITAINE CROCHET Du 30 JUILLET AU 3 AOÛT ♪ JOURNÉE TRIATHLON ♪ SORTIE FRASPERTUIS
SEMAINE AMÉRIQUE DU NORD Du 16 AU 20 JUILLET SORTIE ACCROBRANCHE	SEMAINE BARBE NOIRE Du 6 AU 10 AOÛT SORTIE À LA BASE DE LOISIR DE MITTERSHEIM
SEMAINE CARAÎBES Du 23 AU 27 JUILLET * SORTIE À EUROPA-PARK	SEMAINE JACK SPARROW Du 13 AU 18 AOÛT SORTIE KAYAK

* CARTE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES EN ALLEMAGNE

TARIFS ET HORAIRES D'OUVRETURE

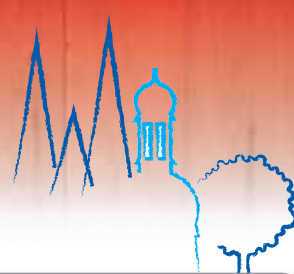
- **OUVRETURE**
 - Du lundi au vendredi de 8h à 17h. Fermé le mercredi 15 Août.
 - Extension payante possible le matin à partir de 7h30, et le soir jusqu'à 18h.
- **INSCRIPTION**
 - Permanences d'inscription : les samedis 9, 16 et 23 Juin de 9h à 12h à l'accueil périscolaire.
- **TARIFS**
 - Les tarifs varient selon le quotient familial entre 75,00€ et 83,00€ la semaine de 5 jours. Majoration de 20% pour les résidents hors commune.



CONTACTS

+ L'ÎLE AUX COPAINS 21, Rue des Tisserands - 57430 Sarrebe Tél. : 09 80 78 18 95 - Port. : 06 52 55 25 88 ile-auxcopains@opal57.org	+ OPAL ANTENNE MOSELLE 56, Rue Principale - 57430 Willerwald Tél. : 03 87 97 82 91 opal-moselle@opal57.org
--	---

Création par Opal - Association pour l'éducation, la culture, la détente, la santé et le bien-être des habitants de la Moselle - 19 rue de la République - 57000 Metz - France - 03 87 97 82 91 - www.opal57.org



Sorties scolaires

CYCLE JUDO

Cette année encore, les élèves de l'école Robert Schuman ont participé à un «cycle judo» animé par Mme Delphine Lardy. Ils ont pu s'initier à ce sport et en découvrir les bases. Cette activité a permis une rencontre interclasses au cours de laquelle les élèves ont réinvesti toutes les notions travaillées. Les enseignants remercient chaleureusement Delphine pour son investissement personnel, ainsi que les bénévoles qui encadraient la rencontre finale.



UNE JOURNÉE A PARIS

Chaque enfant scolarisé dans une école élémentaire de Sarralbe doit être en mesure une fois au moins durant sa scolarité d'avoir accès à un lieu culturel d'intérêt national ainsi qu'à un site historique majeur. C'est le «Pass culturel» mis en place par la municipalité en application de ses engagements.

La commune prend en charge l'ensemble des frais en lien avec la sortie scolaire : les déplacements d'école à école, les entrées pour les élèves, les enseignants et les accompagnateurs, ainsi que tous les frais annexes.

Pour cette sortie scolaire, la classe participante peut être amenée à se rendre dans la capitale. De ce fait, il est souhaitable que les déplacements soient effectués en utilisant les moyens de locomotions institutionnels tel que le train, le bus, le tram urbain, le métro...

C'est dans le cadre de ce «Pass culturel» que s'inscrit la sortie scolaire à Paris, le 31 mai dernier, des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Rech.



Les élèves ont sillonné Paris sous le soleil.

Ils ont visité quelques-uns des principaux monuments (l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel, la Cathédrale Notre Dame). Ils ont utilisé différents moyens de transport : l'autocar, le TGV, le Métro, le Batobus mais ont également fait beaucoup de chemin à pied.

Néanmoins le point d'orgue de la journée a été la visite guidée du département des sculptures en bois du Moyen Âge de l'aile Denon au musée du Louvre. A l'issue de cette visite, ils ont aussi participé à un atelier «de l'arbre à la sculpture» et ont expérimenté la technique du poinçonnage sur bois.

Un grand merci à la municipalité de Sarralbe qui a financé la totalité de la sortie

Les élèves, les accompagnateurs et la maîtresse sont rentrés ravis, des souvenirs plein la tête. Une très belle expérience !

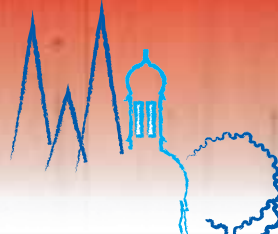
Pascale WANNER - Directrice de l'école de Rech



RENCONTRE SPORTIVE INTER-CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES À SARRE-UNION.

Cette année, une classe de l'école Robert Schuman a été admise à participer à un tournoi de football, concluant sa participation à l'opération «Footalecole», organisée par la Fédération Française de Football.

Les élèves de CM1 de M. YVRARD se sont rendus chez nos voisins alsaciens de Sarre-Union, pour une journée consacrée au foot, sous toutes ses formes : la pratique bien sûr, mais aussi l'amélioration de l'état d'esprit, la compréhension de l'autre, la courtoisie, la convivialité.



Organisée par les conseillers pédagogiques des Vosges du Nord et de Sarreguemines-Est, cette journée était bien encadrée par la section sport-études du Lycée de Sarre-Union, et par les responsables de la ligue de Football.

Une demi-journée était consacrée à un tournoi inter-équipes, et l'autre demi-journée était partagée en plusieurs ateliers ludiques, permettant d'évoquer l'alimentation, le handicap, la technique...

Commencée par « La Marseillaise », la journée s'est terminée par une remise de trophées, et par un tour d'honneur, pour le plus grand bonheur de nos élèves.

LES POMPIERS AU GROUPE SCOLAIRE ROBERT SCHUMAN DE SARRALBE !

Le 19 mai 2018, le dernier des exercices de sécurité de l'année scolaire a été combiné avec un entraînement des pompiers de Sarralbe. Les enfants étaient ravis de participer et d'assister à cette manœuvre des sapeurs-pompiers.

Pour cet entraînement, le Lieutenant Killian avait préparé un scénario très technique : l'hypothèse d'un incendie démarré dans une zone incluant la cuisine, le local technique, et le tableau électrique voisin, avec une recherche de victimes potentielles dans ces locaux.

A la fin de l'exercice, les pompiers, après avoir rapidement rangé tout leur matériel, nous ont permis de prendre une photo-souvenir de cet instant, qui restera longtemps dans les mémoires des plus jeunes !

Complément d'information : Le Groupe Robert Schuman comprend notamment, en plus des deux écoles élémentaires et d'une école maternelle, le Centre Médico Social, une structure d'accueil périscolaire (OPAL), le relais d'assistants maternels, la Psychologue scolaire, le Rased, et le restaurant scolaire.

Depuis 2 ans, 6 exercices annuels sont obligatoires : 3 exercices de Mise en Sécurité, plus 3 exercices d'évacuation Incendie. Les dates et les configurations des exercices sont préparées et coordonnées par les responsables des écoles et du périscolaire.



PERCUSSIONS

Jeudi le 24 mai 2018, Monsieur Damien SCHMUTZ, artiste musicien qui anime le projet culturel des classes de cours préparatoire du groupe scolaire « Robert Schuman » a initié les élèves aux percussions qu'il a découvertes lors de ses voyages dans le monde entier. Au travers de sa musique, les enfants ont pu voyager en Inde, en Afrique, au Brésil..., un petit spectacle suivi d'un atelier pour chaque classe où les enfants ont eu l'occasion de jouer sur des rythmes en utilisant leur bouche, leur corps...

Ce projet culturel est co-financé par la commune de Sarralbe et par l'Education Nationale.

LA SORTIE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE RECH

L'école élémentaire de Rech s'est rendue dans les Vosges vendredi, le 9 février 2018 pour une journée ski. Après s'être équipées et avoir pris le repas au centre les Jonquilles de Xonrupt Longemer, les 2 classes du CP au CM2 sont allées sur les pistes de ski de fond où chacun des 4 groupes a évolué sur des parcours adaptés à son niveau.

Sensations, vitesse, dépassement de soi, rires, chutes et surtout soleil étaient au rendez-vous. Une très belle expérience !

L'ÉCOLE ROBERT SCHUMANN À SAINT-MIHIEL



Le 5 juin, les deux classes de CM2 de l'École Robert Schuman se sont rendues à Saint-Mihiel dans la Meuse. Organisée sous forme d'ateliers, l'animation « Du Pioupiou au Poilu » a permis aux élèves de visiter le site du « Bois Brûlé », haut lieu de combats lors de la 1ère Guerre Mondiale. Tour à tour, sapeurs, espions ou artilleurs, les enfants ont cheminé dans les tranchées, côté allemand et français, et ont ainsi pu découvrir les conditions de vie difficiles des combattants.





REPRISE DES CONCESSIONS PERPÉTUELLES EN ÉTAT D'ABANDON

Un certain nombre de tombes au cimetière sont en état d'abandon et ne sont plus entretenues depuis de nombreuses années. Outre leur caractère inesthétique, ces tombes portent parfois préjudice aux tombes voisines.

La commune de SARRALBE, a décidé d'engager une procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon au cimetière de SARRALBE.

Trois conditions doivent être remplies :

- Après une période de trente années, la concession a cessé d'être entretenue ;
- La dernière inhumation doit remonter à plus de 10 ans ;
- La tombe doit être en état d'abandon (monument brisé, pierre tumulaire fracturée, état de ruine, envahissement par des herbes folles, ronces...)

Une liste des concessions concernées par cette procédure sera affichée à la porte du cimetière. Elle sera également tenue à la disposition du public au service «Réglementation/Etat-Civil» de la mairie de SARRALBE, aux heures habituelles d'ouverture au public. Des plaquettes d'information seront déposées sur les tombes concernées.

Cette procédure se déroulera sur une période de 3 années à compter du premier constat officiel de l'état d'abandon par la commission communale appelée à se déplacer sur les lieux, en présence des descendants ou successeurs et éventuellement des personnes chargées de l'entretien des concessions (dans la mesure où ces derniers ont pu être retrouvés).

DOTATION SACS MULTIFLUX 2^{ème} semestre 2018

**jeudi 04 et vendredi 05 octobre
de 08h30 à 19h00**

COMPLEXE SPORTIF, CULTUREL ET DE LOISIRS
A SARRALBE
RUE DE LA SARRE

Pour récupérer votre dotation, pensez à vous munir d'un cabas ou d'un panier. N'oubliez pas de présenter votre Sydem'pass !

Pour les personnes nouvelles arrivées dans la commune, se munir d'un justificatif de domicile.

RAPPEL : la dotation remise est prévue pour 6 mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de vous déplacer à cette permanence. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de remettre votre Sydem'pass à une personne de votre choix qui pourra ainsi récupérer votre dotation.

NE MANQUEZ PLUS LES DISTRIBUTIONS DE SACS MULTIFLUX !!!!!

Facilitez-vous la vie et abonnez-vous gratuitement au module alerte email sur

www.sydeme.fr

Vous serez informé par email des dates de permanence de redotation des sacs multiflux de votre commune (rapel 8 jours avant les dates, ainsi que la veille).

DATE DE LA FÊTE PATRONALE : 11 novembre 2018

Festivités du 13 juillet

Les festivités démarreront à partir 21h30 avec le traditionnel défilé du 14 juillet et la retraite aux flambeaux. Rendez-vous place de la république devant l'hôtel de ville.

Le feu d'artifice sera tiré à partir de 22h45 depuis le centre culturel & sportif rue de la Sarre.

Buvette & restauration assurées à partir de 19h00 à l'entrée du centre culturel et sportif.

N.B. En application du plan Vigipirate maintenu au niveau sécurité renforcée «risque attentat», des mesures de sécurité spécifiques seront mises en place lors de cette soirée.

